



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2014

Atelier d'intersession, 7-8 octobre 2014

MIGRATION ET FAMILLE

Ordre du jour provisoire

7 octobre – PREMIERE JOURNEE	
9h00 – 10h00	<i>Enregistrement</i>
10h00 – 12h30	SESSION D'OUVERTURE
	Remarques de bienvenue <ul style="list-style-type: none">• William Lacy Swing, Directeur général de l'OIM Discours liminaires <ul style="list-style-type: none">• Ana María Baiardi Quesnel, Ministre de la femme, Paraguay
	Session I: Comprendre la réalité de la migration familiale à une époque de mobilité humaine sans précédent
	<p>Plus de 232 millions de personnes vivent aujourd'hui hors de leur pays d'origine, parmi lesquelles 105 millions d'hommes et de femmes économiquement actifs, qui contribuent de manière déterminante au développement, au progrès économique et au bien-être social des pays d'origine et de destination. Les enfants et les jeunes sont de plus en plus touchés par la migration familiale, soit parce qu'ils vivent séparés de leurs parents en restant au pays, soit parce qu'ils émigrent avec leur famille ou seuls. Si, pour bon nombre de ces familles, la migration améliore leur niveau de vie, pour d'autres, en revanche, la réalité de la migration est une source de graves difficultés qui peuvent avoir des conséquences négatives pour leur bien-être. Cet atelier vise à attirer l'attention sur la famille migrante et à comprendre la réalité de ce phénomène. Il permettra ainsi d'examiner les effets – dans les pays de destination et d'origine – variés et complexes de la migration sur la famille et sur ses droits, de mettre en lumière les vulnérabilités et les problèmes de protection, et de promouvoir des mesures politiques. Il sera, en outre, l'occasion de se pencher sur la migration des jeunes et sur les chances et les défis qui se présentent à cette catégorie de migrants, et de mettre en commun des approches et des réponses orientées vers le développement. La concertation sur la dynamique de la migration familiale vise par conséquent à contribuer au débat sur la migration et le développement.</p> <p>Modérateur : William Lacy Swing, Directeur général de l'OIM</p>

	<p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bience Gawanas, ancienne Commissaire aux affaires sociales de l'UA, conseillère du Gouvernement de la Namibie • Ermenegilda Siniscalchi, Chef du Département de l'égalité des chances de la présidence du Conseil des Ministres, Italie • Johan Ketelers, Secrétaire général de la Commission Internationale Catholique pour les Migrations (CICM), Genève • Gabriela Alexandrescu, Présidente, Save the Children, Roumanie • Eleonore Kofman, Professeure spécialisée dans les questions de sexospécificité, de migration et de citoyenneté, Université du Middlesex, Royaume-Uni • Jane Connors, Directrice de la Division de la recherche et du droit au développement, Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), Genève • Message vidéo de François Crépeau, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants <p>Débat général</p> <p>Pour guider les débats, les questions proposées sont notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la réalité actuelle de la migration familiale ? • Dans quelle mesure la migration dans le monde revêt-elle une dimension familiale, et quels sont les principaux facteurs d'incitation ? • La contribution de la migration familiale au développement est-elle correctement évaluée ? Le coût de la migration pour les familles est-il bien mesuré ? • Comment améliorer les réponses aux problèmes de protection que rencontrent les familles migrantes ?
12h30 – 13h00	Country Without Parents – Présentation d'un livre de photographies et discussion
	<ul style="list-style-type: none"> • Andrea Diefenbach, photographe de renommée internationale, Allemagne
13h00 – 15h00	<i>Déjeuner</i>
13h00 – 15h00	Manifestation parallèle : <i>Strengthening international cooperation for the protection of children on the move</i>
15h00 – 16h30	Session II : Conditions permettant d'aider les familles et les enfants dans le contexte de la migration, défis et réponses fondées sur les droits
	<p>La migration des familles et des enfants soulève des difficultés croissantes, encore aggravées par une augmentation de la mobilité de la main-d'œuvre à l'échelle mondiale et par des politiques migratoires restrictives. Parfois, les deux parents partent travailler à l'étranger, confiant leurs enfants à des membres de la famille élargie, dont des frères et sœurs plus âgés, voire à des voisins ou des amis. Les membres d'une famille qui émigrent ensemble se heurtent eux aussi à des difficultés, économiques et sociales, qui découlent notamment de l'intégration dans un contexte culturel et social différent. Il arrive que les conditions de migration augmentent les risques d'abus, d'abandon et d'exploitation, en particulier pour les migrants irréguliers qui n'ont pas accès aux services de soutien et de protection. Les enfants qui émigrent seuls (mineurs non accompagnés) sont particulièrement vulnérables à ce type d'abus. Bien que les discussions sur les politiques migratoires actuellement menées par la communauté internationale portent de plus en</p>

plus sur les incidences de la migration sur les droits des enfants et des familles, les analyses comparatives internationales des expériences et des recherches dans ce domaine restent limitées, et les réponses fondées sur les droits pour aider les enfants et les familles dans le contexte migratoire appellent une attention accrue. Cette session sera l'occasion non seulement d'examiner des questions concernant la migration familiale et le droit international, les régimes de migration et leurs incidences sur les familles et les enfants, le travail et l'exploitation des enfants, et les enfants migrants dans des pays en crise, mais aussi de présenter des stratégies politiques globales visant à faire face aux vulnérabilités et aux problèmes de protection.

Modérateur : Eleanor Kofman, Professeure spécialisée dans les questions de sexospécificité, de migration et de citoyenneté, Université du Middlesex, Royaume-Uni

Orateurs :

- **Kathya Rodriguez**, Directrice générale du Département des migrations et des étrangers, Costa Rica
- **Ruth Farrugia**, Présidente, Commission nationale pour une stratégie et une politique en faveur de l'enfance, Malte
- **Patricia Mendoza**, Directrice du Service de protection des Mexicains aux Etats-Unis d'Amérique, Direction générale de la protection des Mexicains à l'étranger, Secrétariat aux relations extérieures du Mexique
- **Ignacio Packer**, Secrétaire général de la Fédération internationale de Terre des Hommes, Genève
- **Andres Franco**, Directeur adjoint, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Genève
- **Azfar Khan**, Chef de l'unité recherche sur les politiques et développement des connaissances, Organisation internationale du travail (OIT), Genève

Débat général

Pour guider les débats, les questions proposées sont notamment les suivantes :

- Quelles sont les vulnérabilités propres à la migration des enfants ?
- Comment les sexospécificités sont-elles intégrées dans les politiques et les débats concernant la migration ?
- Quelles sont les incidences des divers régimes et politiques de migration sur les enfants et les familles ?
- Quelles sont les stratégies politiques globales en place pour remédier aux problèmes que pose la migration aux familles restées au pays et à celles parties à l'étranger ?

16h30 – 18h00

Session III : La contribution du regroupement familial à l'intégration

Il est généralement admis que, si certains Etats considèrent le regroupement familial comme un facteur d'intégration, d'autres privilégient une approche plus restrictive afin de protéger les intérêts nationaux. Le regroupement familial constitue une part importante de la migration régulière, allant jusqu'à représenter plus de 50 % de l'immigration régulière dans certains Etats. Même si, souvent, les politiques de regroupement familial ont évolué ces dix dernières années, il apparaît que la majorité d'entre elles demeurent restrictives. Il a été constaté que le nombre de demandes et d'autorisations de regroupement familial avaient fortement chuté, en partie à cause de l'adoption de mesures plus restrictives ces dix dernières années. Cette session offrira une tribune de discussions et de débats sur ces questions, et mettra en relief certains des

problèmes que soulèvent les conséquences coûteuses d'une séparation familiale à long terme et de politiques sévères et restrictives. Des études ont montré que, s'il est difficile de savoir si le regroupement familial favorise ou freine l'intégration des familles, il est néanmoins évident qu'une bonne intégration dépend de divers facteurs, dont la situation économique dans le pays d'accueil, la discrimination, l'attitude des services d'immigration, etc. En outre, les retards donnent lieu à un éclatement des familles, qui oblige celles-ci à consacrer davantage d'efforts au processus de regroupement proprement dit qu'à leurs contributions au pays d'accueil. Les perdants sont, en définitive, les enfants, qui sont privés de la présence d'un parent et de la possibilité de vivre dans un environnement stable, propice à l'intégration.

Modérateur : à confirmer

Orateurs :

- **Catherine Wiesner**, Sous-Secrétaire d'Etat adjointe, Bureau de la population, des réfugiés et des migrations, Etats-Unis
- **Richard Johnson**, Secrétaire adjoint, Service du régime des visas et de la politique familiale, Division migration et citoyenneté, Département de l'immigration et de la protection des frontières
- **Lieven Brouwers**, Responsable des politiques, Unité immigration et intégration, Affaires intérieures, Commission européenne
- **Maurice Wren**, Directeur, Refugee Council, Royaume-Uni

Débat général

Pour guider les débats, les questions proposées sont notamment les suivantes :

- Les politiques de regroupement familial freinent-elles ou favorisent-elles l'intégration ?
- Les prescriptions applicables au regroupement familial font-elles plutôt obstacle à l'intégration sociale ou la facilitent-elles ? Quelles sont quelques-unes des stratégies politiques positives et des pratiques exemplaires en matière de regroupement familial ? Quels sont les difficultés rencontrées ?
- Le regroupement familial engendre-t-il des conséquences et des coûts pour les pays d'origine et d'accueil ?
- Quelles études ont été menées pour mesurer ces conséquences et ces coûts ?

Fin de la première journée

8 octobre – Deuxième journée

10h00 – 12h00

Session IV : Les effets de la migration sur les membres de la famille restés au pays, en particulier les enfants et les personnes âgées

Si la migration peut présenter de nombreux avantages pour les migrants et leur famille, la réalité de la migration contemporaine a souvent d'importantes répercussions sur la santé et le bien-être, non seulement des migrants, mais aussi des membres de leur famille restés au pays. Les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils sont séparés de leurs parents. Une séparation de longue durée peut avoir des effets négatifs sur le développement, l'état affectif et la santé des enfants, qui sont nombreux à grandir sans l'un ou les deux parents, et sont élevés par leurs grands-parents ou des membres de leur famille élargie. Les personnes âgées sont, elles aussi, particulièrement touchées par l'émigration de membres de leur famille et, très souvent, leurs enfants ou petits-enfants sont leur seul soutien. Mais, au-delà des répercussions négatives sur le plan social, une telle séparation peut, à la longue, entraver le développement des familles et des communautés au pays. Cette session vise à mieux comprendre cette tendance courante de la migration et les problèmes de protection qui en découlent pour les membres de la famille qui y sont confrontés. Elle sera l'occasion de discussions et d'échanges de vues sur la réalité vécue par des familles transnationales et éclatées, ainsi que sur les incidences éventuelles sur la santé physique et mentale et le bien-être de ceux qui restent au pays. Elle permettra en outre d'évaluer les politiques, programmes et pratiques qui visent à protéger les familles des migrants restées au pays, et de faire connaître des exemples de réponses de ce genre qui ont été couronnées de succès.

Modérateur : à confirmer

Orateurs :

- **Corneliu Tarus**, Chef adjoint, Département de la protection des droits de la famille et de l'enfant, Ministère du travail, de la protection sociale et de la famille, Moldova
- **Llang Maama-Maime**, Responsable du Programme national de lutte contre la tuberculose, Lesotho
- **Fred Machulu Onduri**, Directeur de la protection sociale, Ministère de l'égalité des sexes, du travail et du développement social, Ouganda
- **Manuel Sierra**, Professeur de master en épidémiologie, faculté des sciences médicales/Université nationale autonome du Honduras (UNAH)
- **Aileen Peñas**, Directeur exécutif adjoint, Fondation ATIKHA (Philippines)

Débat général

Les thèmes de discussion proposés sont les suivants :

- Quels sont, entre autres, les coûts sociaux de la migration ? Quelles sont, parmi d'autres, les répercussions de la migration sur les relations entre les sexes au sein de la famille ? Quelles sont certaines des conséquences sociales, économiques, sanitaires et psychosociales de l'éclatement des familles, en particulier pour les enfants et les personnes âgées ?
- Quels sont les problèmes de protection majeurs auxquels sont confrontées les familles en raison de l'émigration de l'un ou des deux parents en tant que soutiens de famille ?
- Les politiques et les services sociaux actuels sont-ils adaptés aux nouvelles réalités que représentent les familles éclatées et non traditionnelles, dans lesquelles l'un ou les deux parents ne sont pas présents pour assurer au

	quotidien l'éducation des enfants ? Pouvez-vous donner des exemples de politiques, programmes et pratiques qui visent à résoudre les principaux problèmes de protection que rencontrent les familles de migrants ?
--	--

12h00 – 13h00	Session « Voix de migrants »
	<ul style="list-style-type: none"> • Sumaiya Islam, Directrice, BOMSA (Association bangladaise des travailleuses migrantes), Bangladesh • Kenmoe Sieyapdjie Elvis Christian, ingénieur biomédical, Cameroun
13h00 – 15h00	<i>Déjeuner</i>
15h00 – 17h30	Session V : Le rôle multiple des jeunes dans la migration familiale
	<p>Les jeunes de moins de 24 ans représentent près de la moitié de la population mondiale et environ 12 % du nombre total de migrants internationaux. Pour les jeunes, la migration constitue une étape importante vers une vie viable. Cette cohorte est ainsi en voie de devenir un puissant agent de changement et de développement, essentiellement grâce à sa capacité à exploiter les écarts de développement et à contrebalancer les sociétés vieillissantes des pays d'origine et de destination. Elle joue en outre un rôle décisif dans la mobilisation des diasporas, dans les pays d'origine et de destination, en rapprochant des cultures et des sociétés différentes. Dans le contexte de la migration familiale, les jeunes générations représentent souvent la seule source de revenu pour la famille restée au pays. Cependant, elles ne sont pas à l'abri des risques que pose la migration alliée à la pauvreté et au chômage, qui peut conduire à des situations inacceptables, à des discriminations et à l'exploitation. Si l'on ne s'attaque pas à ces problèmes, ils peuvent avoir des effets préjudiciables sur le bien-être des jeunes migrants, considérés individuellement et collectivement, ainsi que sur le développement économique des pays de destination et d'origine. En réunissant des représentants de jeunes migrants du monde entier et des décideurs gouvernementaux et non gouvernementaux, cette session sera l'occasion de se pencher sur les tendances et les facteurs de la migration des jeunes et d'examiner les incidences de la migration sur le développement humain des jeunes, tout en s'intéressant à leurs droits et à leurs besoins particuliers en matière de protection sociale. Elle permettra en outre d'examiner la contribution des jeunes migrants à la réalisation d'objectifs de développement, et de mettre en commun des pratiques exemplaires visant à exploiter les chances et à relever les défis liés à la migration des jeunes.</p> <p>Modérateur : Natalia Popova, économiste du travail principale, Service des migrations de main-d'œuvre, OIT</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CHA Yong-Ho, Directeur de la Division intégration des immigrants, Service coréen de l'immigration, Ministère de la justice, Corée du Sud • Jason Gagnon, économiste, Unité de Migration et Compétences, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) • Bonaventure Ibanda Sopo, Directeur central adjoint, Direction de la police des frontières, Ministère de l'intérieur et de la sécurité, République démocratique du Congo

	<ul style="list-style-type: none"> • André Belzile, Premier secrétaire (Affaires humanitaires), Mission permanente du Canada à Genève • Miguel Polo, Chef de l'unité d'évaluation et d'assistance technique, Direction générale de l'intégration des immigrants, Espagne <p>Débat général</p> <p>Pour guider les débats, les questions proposées sont notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la dynamique actuelle de la migration des jeunes ? Qu'est-ce qui pousse les jeunes à émigrer ? • Quelles sont les incidences de la migration des parents sur les jeunes ? Et quelles sont les répercussions de la migration des jeunes sur la famille ? • De quelle manière les jeunes, qu'ils soient migrants ou restés au pays, sont-ils pris en compte dans les régimes nationaux de sécurité sociale ? • Les stratégies politiques actuelles prennent-elles dûment en considération les réalités et complexités nouvelles de la migration des jeunes ? Quel rôle les organisations dirigées par des jeunes ont-elles à jouer face à ces complexités ? • Quelles sont les bonnes pratiques en matière de politiques et de programmes qui stimulent l'emploi et encouragent une migration sûre parmi les jeunes ? • Comment la migration des jeunes est-elle intégrée dans les stratégies de développement nationales ? • Comment faire en sorte que les jeunes participent davantage aux grands débats politiques ?
17h30 – 18h00	SESSION FINALE
	Synthèse et remarques de clôture